

## Comment préparer un bon dossier de crédit ?

L'octroi de crédit obéit à deux principes fondamentaux.

D'une part, les banques basent leur activité d'octroi de crédit sur la **confiance**. La confiance suppose que la banque connaisse bien le client et puisse établir avec lui une communication ouverte et correcte.

Le second principe de base prévoit que **les fonds empruntés à une institution financière doivent par définition lui être remboursés, ce remboursement s'accompagnant d'une rémunération raisonnable pour l'utilisation des fonds** mis à disposition par la banque.

Les institutions font montre d'une grande prudence dans l'octroi des crédits. Cette attitude s'explique notamment par le fait que les fonds utilisés pour accorder des crédits sont essentiellement constitués des dépôts que les clients détiennent auprès de la banque. Aussi, chaque octroi de crédit est-il précédé d'une analyse de risque approfondie.

La banque entend tout d'abord **s'informer sur la contrepartie** : qui est l'emprunteur, quelle est son activité, quelle est l'organisation et la structure de son entreprise ? L'entrepreneur qui imagine qu'il suffit à la banque de connaître les statuts de sa société pour savoir qui il est, se trompe lourdement.

La banque souhaite ensuite se faire une idée des **chiffres** qui touchent l'emprunteur potentiel. Des comptes annuels déposés dans les délais donneront certes un aperçu de la solidité de l'entreprise, mais la banque s'intéressera aussi plus particulièrement à ce qu'ils révèlent : comment les actifs fixes ont-ils été évalués, quelle est la qualité des stocks et des créances ? L'entreprise dispose-t-elle déjà d'un crédit bancaire et dans l'affirmative, ses actifs ont-ils été mis en gage ? quid de ses fournisseurs et a-t-elle des dettes envers la Sécurité sociale ou le fisc ?

Toutes ces informations fourniront à la banque une image de la **structure financière** de l'entreprise. D'autre part, la banque vérifiera également si, sur base de l'historique de ses résultats, l'entreprise est en mesure de rembourser le crédit qu'elle sollicite. Les **résultats** de l'entreprise seront analysés et leur durabilité vérifiée.

L'analyse de la situation financière actuelle de l'entreprise sera suivie d'une **analyse du projet d'investissement**, dans ses moindres aspects. Combien coûte l'investissement, suppose-t-il le

recours aux fonds propres et quel rendement peut-on attendre du projet. Il ne suffit donc pas de transmettre à la banque une offre ou un bon de commande; le projet d'investissement doit avoir été mûrement réfléchi. Il faudra en aussi évaluer les moyens financiers totaux requis par le projet. En imaginant que l'objectif soit d'étendre la capacité de production, il faudra, outre le crédit d'investissement nécessaire au financement d'une nouvelle ligne de production, prévoir des stocks supplémentaires ou tenir compte d'une augmentation des créances de la clientèle, entraînant la nécessité d'augmenter le capital d'exploitation, ce qui demandera sans doute de faire appel à des crédits d'exploitation.